

[Text]

[Interprétation]

[Traduction]

[Text]

GATT's work on telecommunications, that all three parties have approached the NAFTA. Essentially what we have been looking for in this negotiation between Canada, United States and Mexico is to ensure an open regime for the provision of enhanced services among our three countries, and of course—

**The Chairman:** Could I just interrupt you. I want to make sure I can put it in the proper context. Your title is Assistant Chief Negotiator, Office of North American Free Trade Negotiations - Services, Department of External Affairs and International Trade. Where does that put you in relation to Mr. Weeks?

**Ms Bradford:** I report to Mr. Weeks.

Essentially what we are approaching in this negotiation with the United States and Mexico is to include the kinds of obligations we undertook in the free trade agreement for enhanced services, and also to bring Mexico into the kind of regime that we have in Canada and the United States. In the meantime, of course, things in the trade policy front have progressed to some extent in the Uruguay Round, although we have not completed that negotiation.

We have the free trade agreement as a model, the GATT's telecommunications annex as a backdrop to this negotiation, and we have the fact that Mexico has a somewhat less liberal regime than either Canada or the United States with respect to enhanced services.

We have canvassed our industry and user groups' interests in preparing for these negotiations, and essentially our objective has been to obtain for Canadian enhanced service suppliers and for Canadian businesses who may be establishing in Mexico, a regime that will allow them both to provide enhanced services and to use the basic telecommunications infrastructure in a way that will allow them to manage their businesses. Essentially I would say those were our two negotiating objectives in the area of telecommunications.

Although we are not yet completing our negotiations, I can give you the broad outlines of the issues and then perhaps try to draw some parallel with C-62.

With respect to the key provisions, we are looking at issues such as national treatment for service suppliers and users of the telecommunications infrastructure, national treatment being the very basic underpinning of any trade agreement: you are to treat the service suppliers of your partner in your jurisdiction in the way that you treat your own service suppliers, giving them as favourable treatment. This is the underpinning of the free trade agreement with the United States, and it is the basic obligation in --

travaux du GATT sur les télécommunications—que les trois parties envisagent l'ALENA. Essentiellement, ce que nous recherchons dans ces négociations entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, c'est qu'il y ait un régime libre qui permet aux trois pays de s'offrir des services améliorés et, bien sûr—

**Le président:** Puis-je vous interrompre un instant. Je veux être sûr que vous placiez la question dans le bon contexte. Votre titre est négociatrice en chef adjointe, Bureau des négociations sur le libre-échange nord-américain, ministère des Affaires extérieures et du Commerce extérieur. Quels sont vos rapports avec M. Weeks?

**Mme Bradford:** M. Weeks est mon supérieur hiérarchique.

Ce que nous voulons essentiellement faire dans ces négociations avec les États-Unis et le Mexique, c'est de prévoir le genre d'obligations que nous avons contractées dans l'accord de libre-échange à propos des services améliorés, et aussi d'inclure le Mexique dans le genre de régime que nous avons au Canada et aux États-Unis. En même temps, bien sûr, les choses ont évolué jusqu'à un certain point sur le front de la politique commerciale au *Uruguay Round*, même si ces négociations particulières n'ont pas encore été menées à terme.

Nous avons l'accord de libre-échange pour modèle, l'annexe du GATT sur les télécommunications pour toile de fond de ces négociations, et nous savons que le Mexique a un régime relativement moins souple que celui du Canada ou des États-Unis en ce qui concerne les services améliorés.

Nous avons sondé notre industrie et les groupes d'utilisateurs en prévision de ces négociations et, essentiellement, notre objectif a consisté à obtenir, pour les fournisseurs canadiens, des services améliorés et, pour les entreprises canadiennes qui veulent s'établir au Mexique, un régime qui permet à la fois de fournir des services améliorés et d'utiliser l'infrastructure de télécommunications de base d'une façon qui leur permet de bien exercer leurs activités. Essentiellement, je dirais que c'étaient là les deux objectifs des négociations en ce qui concerne les télécommunications.

Même si nos négociations ne sont pas encore terminées, je peux décrire à grands traits les questions en jeu et, ensuite, essayer peut-être de faire un parallèle avec le projet de loi C-62.

Les dispositions clés concernent notamment le traitement national qui serait réservé aux fournisseurs de services et aux usagers de l'infrastructure de télécommunications, le traitement national étant au coeur même de tout accord commercial: vous devez accorder aux fournisseurs de services du pays partenaire sur votre territoire le même traitement que vous accordez à vos propres fournisseurs de services, c'est-à-dire un traitement favorable. C'est au coeur même de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, et c'est l'obligation fondamentale—